FRATERNITÉ INTER-PROVINCIALE DES OUVRIERS EN ÉLECTRICITÉ

La FIPOE

Organe officiel d'information aux membres de la FIPOE
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7

Volume 45, NO. 1 Été 2019

FTQ

TOILETTES À CHASSE : UNE VICTOIRE À SOULIGNER !

FTQ CONSTRUCTION

ARNOLD GUÉRIN

Sur les chantiers de construction, les toilettes chimiques, c'était monnaie courante, jusqu'à aujourd'hui. Bonne nouvelle : nous venons, avec la FTQ-Construction, de gagner une bataille importante : l'installation de toilettes à chasse, exclusivement, sur les chantiers de 25 travailleurs et plus !

Cela fait de nombreuses années que nous nous battons pour en finir avec les toilettes chimiques, et pour comprendre cette dernière victoire, retournons quelques années en arrière.

En 2015, des modifications ont été apportées au Code de sécurité pour les travaux de construction, dont une portant sur l'installation obligatoire de toilettes à chasse, d'abord sur les chantiers de 100 travailleurs et plus (18 juin 2015), puis sur les chantiers de 50 travailleurs et plus (18 décembre 2015) et enfin sur les chantiers de 25 travailleurs et plus (18 juin 2016). Il va sans dire que ces toilettes à chasse devaient remplacer les toilettes chimiques…

Or, sur le chantier de l'échangeur Turcot, nous avons été forcés de constater que des toilettes chimiques coexistaient avec les toilettes à chasse réglementaires et à la FTQ-Construction, nous avons demandé l'intervention d'un inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité (CNESST).

L'inspecteur Paul Dupont concluait en mars 2017 que les dispositions du Code étaient respectées. Le 3 avril, la FTQ-Construction contestait cette décision et le 2 mai, la Commission, en révision administrative, donnait raison à son inspecteur. L'employeur et le ministère, évidemment, ont abondé dans le même sens.

La FTQ-Construction s'est alors tournée vers le Tribunal administratif du travail, qui vient, le 9 mai dernier, de lui donner raison. Le jugement a été rendu par Anne Vaillancourt.

- Suite page 3

Styve Grenier
Président provincial

MOT DU PRÉSIDENT

Congrès de la FIPOE

Le 13e congrès de notre Fraternité se déroulera les 23 et 24 novembre prochain, à Laval. En raison des élections provinciales et régionales de la FIPOE qui se sont tenues en début d'année, et puisque la majorité des unités régionales de la FIPOE ne tiendront pas d'assemblée régulière avant le mois de septembre 2019, la période de 90 jours prescrite à l'article 1 c) du Chapitre IV des Statuts et Règlements de la FIPOE a donc exceptionnellement été modifiée. Ainsi, les élections des délégués pour le 13e congrès de la FIPOE auront lieu au cours des assemblées régulières du mois de septembre 2019 de chaque unité.

UNITÉS	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
Montréal	75
Nord-Ouest québécois	4
Saguenay – Lac-Saint-Jean	8
Outaouais	5
Québec	18
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	6
Côte-Nord	3
Estrie	4
Mauricie – Bois-Francs	10
Travailleurs de lignes	11
Systèmes de sécurité (alarmes)	5
Secteur industriel	3
ÉLUS AUTOMATIQUEMENT	
Directeur général et conseiller	2
Directeurs provinciaux, régionaux et représentants syndicaux	17
Avocat	1
Conseil Exécutif	27
TOTAL:	**199**

Élections provinciales

En janvier dernier, dans le cadre des élections provinciales, le confrère Yves Daigle a été élu président général d'élection. À Montréal, en mars, c'est le confrère Luc Chouinard qui a été élu président régional d'élection. Ce dernier a procédé aux mises en nomination provinciales pour les postes de directeur général – secrétaire financier, de vice-président provincial et de président provincial. Ainsi, le confrère Arnold Guérin a été réélu par acclamation pour un 4e mandat au poste de directeur général – secrétaire financier. Par la suite, le confrère Simon Gagnon, a été élu par acclamation au poste de vice-président, tandis qu'au poste de président provincial, j'ai l'honneur d'avoir été réélu par acclamation. Arnold, Simon et moi-même tenons à vous remercier de votre confiance et soyez assurés que nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour la Fraternité et ses membres. Merci!

Élections régionales

Félicitations à tous les élus et bonne chance pour votre nouveau mandat :

RÉGION	MEMBRES ÉLUS
Abitibi	Stéphane Papineau (président) Olivier Dufour (vice-président) Pierre Leclerc (secrétaire archiviste) Jean-Guy Leduc (officier) Normand Courchesne (officier)
Saguenay – Lac-Saint-Jean	Alain Brochu (président) Frédéric Tremblay (vice-président) Carol Pedneault (secrétaire archiviste) Étienne Gauthier (secrétaire-trésorier) Dominic Robillard (officier) Sébastien Girard-Vallée (officier) Dany Gauthier (officier)
Montréal	Garry Conway (président) Dave Wilson (vice-président) Guillaume Lajoie (secrétaire archiviste) Réal Beaucage (secrétaire-trésorier) André jr Quevillon (officier) Luc Bergeron (officier) Dany Lacasse (officier) Yan Larivière (officier) Yves Gendron (officier)
Outaouais	Paul St-Amour (président) Louis Hémond (vice-président) Mathieu Gauthier (secrétaire archiviste) Daniel Leclerc (officier)
Mauricie – Bois-Francs	Nicolas Parr (président) Yves Plante (vice-président) Maxime Girardeau (secrétaire archiviste) Simon Houle (secrétaire-trésorier) Kevin Picard Matte (officier)
Québec	Luc Garneau (président) Vincent Baux (vice-président) Jean-François Lamarre (secrétaire archiviste) Jean-Philippe Brasseur (secrétaire-trésorier) Julien Guy (officier) Richard Latulippe (officier) Éric Simoneau (officier)
Estrie	Yvon Vaillancourt (président) Stéphane Pelletier (vice-président) Mathieu Chicoine (secrétaire archiviste) Benoît Mercier (officier) Jocelyn Laliberté (officier)
Côte-Nord	Dany Gagnon (président) Alain Duclos (vice-président) Philippe Hudon (secrétaire archiviste) Guillaume Imbeault (officier) Danys Massé (officier)
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	Jean-Louis Charest (président) Sébastien Roussy (vice-président) Carl Lebel (secrétaire archiviste) Yoland Ouellet (officier) Joël Latulipe (officier)
Travailleurs de lignes	Jonathan Nadeau (président) Martin Boivin (vice-président) Alexis Landry (officier)
Alarmes Montréal	Oliver Ghyczy-Allan (président) Marc Beaulieu (vice-président) Pascal Tellier (secrétaire archiviste) Éric Cloutier (officier) Ghislain Nadeau (officier)
Alarmes Québec	André Lemelin (président) Michel Pelletier (vice-président) Éric Lachance (secrétaire archiviste) Martin Boivin (officier) Nathalie Dumais (officier)

J'en profite pour vous souhaiter, à tous et à toutes, d'excellentes vacances bien reposantes!

Arnold Guérin
Directeur général - secrétaire financier

- Suite de la page 1

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - SECRÉTAIRE FINANCIER

Les toilettes à chasse, un caprice? Non… une question d'hygiène et de santé publique !

De l'aveu même de la CNESST sur son site Internet, « l'exigence de fournir des toilettes à chasse sur les chantiers de construction est un progrès majeur pour y améliorer l'hygiène. Elle s'inscrit également dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction. »

Et avec les toilettes à chasse, vient l'obligation de fournir papier, savon, lavabo, sèche-mains ou essuie-mains, dans un espace aéré, bien éclairé, facile d'accès, loin de la vue et chauffé. L'espace des toilettes doit être bien entretenu pour éviter vermine, insectes, rongeurs et puanteur, tout comme le savon est utilisé pour éviter la propagation de microbes et de bactéries. C'est une question élémentaire qui se pose dans tout espace public!

Les toilettes à chasse doivent être situées à une distance d'au plus 500 pieds du lieu de travail et ne doivent pas être éloignées les unes les autres de plus de quatre (4) étages.

Depuis le 9 mai, la situation est on ne peut plus claire :

Toilette chimique :

24 travailleurs et moins

Toilette à chasse :

25 à 30 travailleurs

31 à 60 travailleurs

61 à 90 travailleurs

91 à 120 travailleurs

Et ainsi de suite : une toilette à chasse par tranche de 30 travailleurs.

Bien évidemment, comme nous l'avons souvent dit, les toilettes chimiques devraient être complètement bannies. Ce n'est qu'une question de temps, puisqu'il s'agit d'abord et avant tout d'une question d'hygiène.

Et comme on peut le lire au paragraphe 116 de la décision de la Juge Vaillancourt :

« Concernant les installations sanitaires, les normes établissent le lien entre les conditions d'hygiène et la santé et la sécurité des travailleurs. **Il ne s'agit pas ici d'une règle de confort, mais bien d'une norme qui concerne la santé et la sécurité.** »

Il nous reste donc un pan de la bataille à finir : les toilettes à chasse pour les chantiers de 24 travailleurs et moins ! La voie est ouverte.

Pénurie de main-d'oeuvre ou pas ???

« Une pénurie qui va faire très mal » : voilà le titre d'un article du Journal de Montréal du 29 mars, concernant l'industrie québécoise de la construction.

Une pénurie qui va faire mal partout, dans toutes les régions ? Non. Le premier paragraphe de l'article en question souligne que l'Association de la construction du Québec a identifié les chantiers de Montréal, de Québec et de l'Outaouais comme problématiques.

Du même coup, l'ACQ affirme que les besoins de main-d'œuvre sont deux fois moins grands qu'en 2018, tout en sonnant l'alarme. La CCQ, en 2018, avait montré elle aussi une certaine inquiétude quant au nombre grandissant de postes vacants.

Qu'en est-il au juste ?

Il faut admettre que le nombre de chantiers importants dans les grands centres urbains mobilise un gros contingent de main-d'œuvre et il est fort possible qu'il y ait une demande importante pour certains emplois.

Qu'en est-il des électriciens ?

La journaliste Isabelle Dubé, dans la Presse du 14 janvier 2019, affirmait que selon les données du ministère du Travail, le métier d'électricien connaissait un taux de chômage supérieur à la demande anticipée.

Selon la responsable des relations publiques de la CCQ, il y aurait amplement de diplômés en électricité pour combler les besoins.

Même constat pour les monteurs de lignes.

- Suite à la page 4

- Suite de la page 3

En date du 19 juin dernier, la CCQ constatait que pour l'ensemble des régions du Québec, il n'y avait pas de bassin ouvert pour les électriciens. À l'exception des Îles-de-la-Madeleine, où le bassin était à moins de 10 %, toutes les autres régions (y compris Montréal, Québec et l'Outaouais) comptaient des bassins à 30 % et moins.

Quand c'est bon pour minou, c'est bon pour pitou

Cela étant dit, il faut noter un phénomène important.

Lorsqu'un employeur en région a besoin de main-d'œuvre, il peut, conformément à la convention collective, faire venir des salariés de l'extérieur, en défrayant les frais de déplacement et de pension.

Mais on voit rarement l'inverse, à savoir que les employeurs des grands centres font appel aux travailleurs en région pour combler leurs besoins de main-d'œuvre. Pourquoi ?

Pour éviter, tout simplement, de payer ces frais supplémentaires.

Selon moi, alors que le taux de chômage est souvent plus élevé en région et qu'il y a un bassin plus grand de travailleurs disponibles, ce serait un moyen à privilégier pour combler la soi-disant « pénurie » des grands centres.

Assurance médicaments : un grand pas en avant !

L'hiver dernier, je disais que la FIPOE entendait faire partie de la réflexion, de la discussion et surtout, de l'action pour la mise sur pied d'un régime public et universel d'assurance médicaments.

À la suite de pressions exercées partout au Québec et au Canada par le mouvement syndical, le gouvernement fédéral a mis sur pied un Conseil consultatif pour étudier cette possibilité et c'est le 12 juin dernier que ce dernier a remis son rapport et recommandé d'adopter un régime d'assurance médicaments universel, public et à payeur unique.

Selon le docteur Eric Hoskins, président du Conseil consultatif, *« Il s'agit du projet national de notre génération. Ce projet offrira un meilleur accès aux médicaments dont nous avons besoin, améliorera les résultats en matière de santé, et proposera un régime de médicaments d'ordonnance plus juste et plus durable. Achevons ce que nous avions commencé en adoptant le régime d'assurance-maladie universel. Il s'agit de notre promesse et de notre legs à chacun d'entre nous et à toutes les générations futures. »*

Le rapport révèle des faits intéressants. Par exemple :

- en 2018, les Canadiens ont dépensé 34 milliards de dollars pour des médicaments d'ordonnance, ce qui fait du Canada le troisième pays au monde à dépenser autant, après les États-Unis et la Suisse;
- un Canadien sur cinq a de la difficulté à payer ses médicaments;
- trois millions de personnes ne font pas remplir leurs ordonnances, faute de moyens pour les payer;
- un million d'autres rognent sur leurs dépenses de nourriture et de maison pour pouvoir se procurer des médicaments;
- le Canada est le seul pays au monde doté d'un régime d'assurance-maladie universel à ne pas proposer de couverture universelle pour les médicaments.

Les régimes privés d'assurance médicaments, on le sait, ne nous permettent pas de négocier ni le prix des médicaments ni les honoraires des pharmaciens, comme c'est le cas pour le régime public.

La ministre québécoise de la Santé, Danielle McCann, a réagi en rappelant que la santé est une question de compétence provinciale. Mais elle a affirmé du même coup que *« si le gouvernement fédéral va plus loin* [que le Québec] *avec un programme d'assurance médicaments, on peut penser qu'on va utiliser notre droit de retrait avec compensation complète. »*

Il faudra alors que le gouvernement du Québec soit cohérent et qu'il propose à ses citoyens un régime d'assurance médicaments universel, public et à payeur unique.

Mais d'ici là, les élections fédérales s'en viennent et il faudra que chacun des partis se prononce en faveur !

Mouvement du personnel

En terminant, j'aimerais souligner le départ à la retraite de quatre représentants syndicaux et leur souhaiter une « seconde vie » pleine de bonheur et de plaisir. Un gros merci, donc, à Robert Cardinal (2008-2018), Yves Daigle (2008-2018), Jean-Yves Bisson (2000-2018) et Alain Huot (2008-2019).

Et je souhaite la bienvenue à quatre nouveaux venus que nous avons libérés pour remplacer les départs à la retraite : Steve Cimon (Sherbrooke, 2017), Garry Conway (Montréal, 2019), Vincent Baux et Jean-François Lamarre (Québec, 2019).

Avant de vous souhaiter **bonnes vacances et bon été**, je viens d'être réélu à mon poste de directeur général et secrétaire financier pour les trois années à venir. Steve Grenier a été aussi réélu comme président provincial et Simon Gagnon a été élu au poste de vice-président provincial. Un grand merci à tous les membres pour la confiance que vous nous manifestez et il nous fait plaisir d'être de nouveau à votre service.

Travailleurs de lignes

Par Jean Perreault, directeur – Est-du-Québec

Les années se suivent et ne se ressemblent pas toutes. En effet, le début d'année 2019 est tranquille, surtout en lignes de transport, après une année record en 2018 et la fin de la ligne 735 kV, de Chamouchouane à Bout-de-l'Île.

Planification d'Hydro-Québec

La planification d'Hydro-Québec pour l'année 2019 était intéressante pour les futurs travaux sur les lignes de transport et les postes d'énergie électrique. Par contre, malheureusement, plusieurs travaux ont été soit retardés, soit carrément annulés par Hydro-Québec, entre autres, le chantier de ligne à 161 kV, entre la rivière Natashquan et le village de la Romaine et plusieurs portions de contrats de changement d'isolateurs sur du 735 kV.

Regard vers l'avenir

Avec tous les projets à venir, vers la fin 2019, 2020 et 2021, l'avenir à court et moyen termes sur les lignes de transport est très encourageant! En effet, les chantiers qui ont été retardés démarreront éventuellement.

Du côté de la distribution, il y a un nouveau contrat provincial qui a débuté le 4 mars dernier. Ce contrat est pour une durée de 2 ans + 1 année d'option. Dans l'Est de la province, c'est la compagnie Construction Valard qui a eu le contrat. Il y a aussi pour l'Ouest de la province, les compagnies suivantes : Construction Valard, les Entreprises électriques Angers inc., Lanauco et TCI-Arno.

En plantage, également, il y a plusieurs nouveaux contrats.

Du côté des postes, plusieurs ont débuté après Pâques. Ce sera une grosse année dans plusieurs de nos régions pour les postes.

En réseau de communication, plusieurs contrats sont à faire par ville ou village. À suivre...

Assemblées Web

Depuis février 2019, pour satisfaire à la demande, dans le but de rejoindre le plus de travailleurs de lignes possible, et dans le souci d'informer nos membres, nous avons diffusé les assemblées mensuelles des travailleurs de lignes en direct, par le biais d'un hyperlien envoyé par courriel à tous nos membres. Nous sommes toujours en période d'ajustement pour améliorer l'expérience. Pour y participer, n'oubliez pas de nous fournir votre adresse courriel d'ici la prochaine assemblée mensuelle des travailleurs de lignes, soit le 4 septembre 2019, à 19 h.

Comité de l'exécutif des travailleurs de lignes

Félicitations et merci à notre nouveau comité de l'exécutif des travailleurs de lignes, les confrères Jonathan Nadeau, Martin Boivin et Alexis Landry! Ils seront en poste pour les 3 prochaines années.

Concours – Création d'un drapeau pour l'unité des travailleurs de lignes

Dans le but d'une meilleure visibilité pour l'unité des travailleurs de lignes de la FIPOE, un concours a été lancé pour la création d'un drapeau officiel. Les détails du concours se retrouvent sur la page 7 du présent journal ainsi que sur la page Facebook et le site internet de la FIPOE.

Disponibilité

Finalement, n'oubliez pas, lorsque vous êtes disponibles, pour des changements ou des nouveautés à votre dossier ou pour toute urgence, d'appeler à la FIPOE - unité des travailleurs de lignes, au 418 622-3535, poste 2 ou au 1 800 663-3476. Adressez-vous à la consœur Elizabeth Charbonneau, mentionnez-lui votre cas. Elle est là pour vous servir et, en cas de problème, elle peut communiquer avec moi en tout temps.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes un bel été! Soyez prudents!

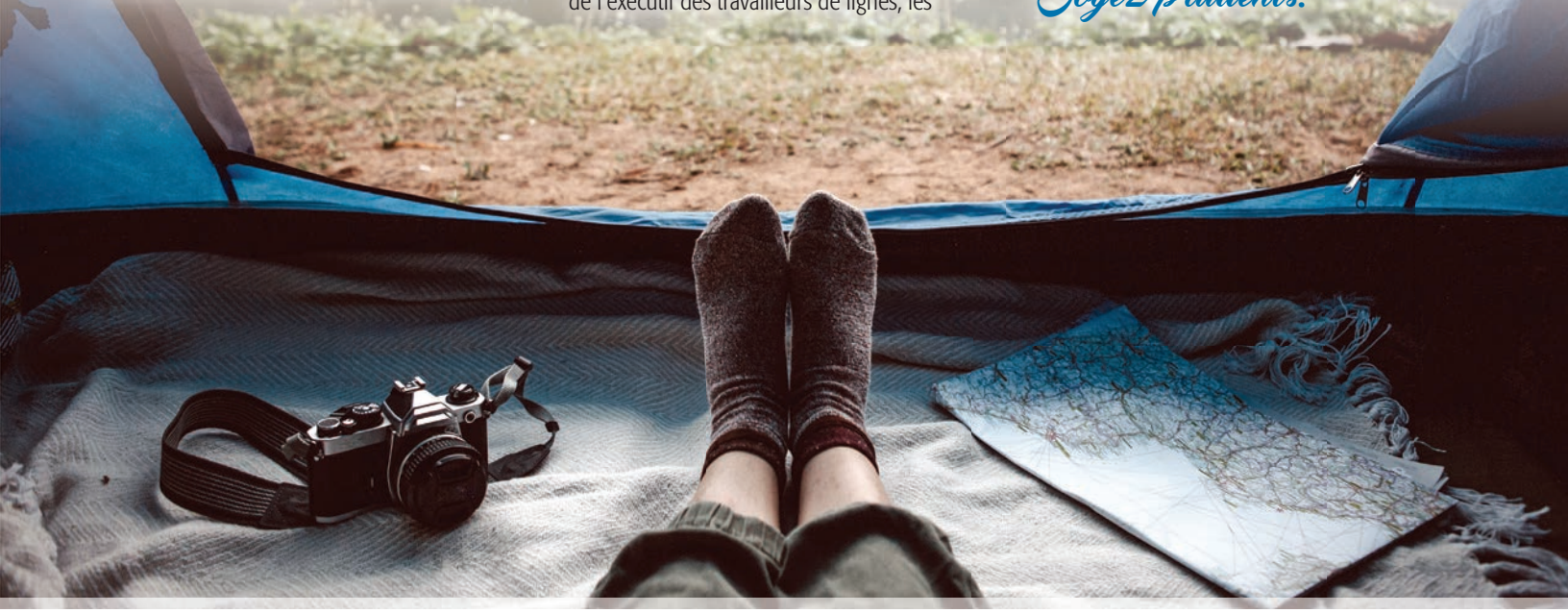

Travailleurs de lignes

Chantiers en marche

Chantier : Chamouchouane à Bout-de-l'Île. (Section 4). Descente des nacelles à conducteur, équipe de Shanouk Simoneau Petiquay et Léo Lavoie

Monteurs de lignes en pleine action, vers la fin du chantier de Chamouchouane à Bout-de-l'Île (CHBDI).

Chantier : CHBDI (section 2). Équipe de « jumpers ». Délégué : Jonathan Nadeau.

Chantier : CHBDI (section 2). Équipe de décrochage. Délégué : Jonathan Nadeau.

Chantier : CHBDI (section 2). Représentant en prévention pour la FTQ-Construction « lignes », le confrère Daniel St-Hilaire.

Les confrères Jonathan Miousse et Serge Gagnon, distribution.

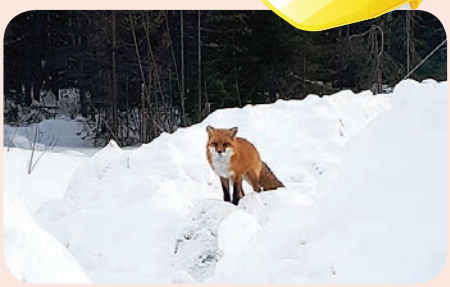

Chantier : CHBDI (section 2). Renard un peu trop curieux.

Équipe de distribution à Baie-Saint-Paul.

Sécurisation de la nouvelle section de l'autoroute 85 (tronçons 1 et 2). Délégué : Jonathan Nadeau.

ACTIVITÉS

Assemblée spéciale des Fêtes

Travailleurs de lignes lors de l'assemblée spéciale des Fêtes.

De superbes cadeaux ont été tirés parmi les membres présents.

Travailleurs de lignes

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de fidélité à la FIPOE!

Emilio Thibeault

James Maurice

Gervais Morin

Politique de reconnaissance

Félicitations au confrère Dominique Lavoie pour son changement de période d'apprentissage.

CONCOURS DRAPEAU

FIPOE - Unité des travailleurs de lignes

TERMES DU CONCOURS :

La FIPOE- Unité des travailleurs de lignes aimerait se doter d'un drapeau pour la représenter. Ce concours vise donc la création d'un drapeau à son image. *La proposition doit être construite sur le fond du drapeau actuel de la FIPOE.*

LA PROPOSITION DOIT CONTENIR :

- le sigle de la FIPOE et ses couleurs (du bleu et du jaune);
- l'image du drapeau (idéalement soumise sur un logiciel) pour un drapeau d'une dimension de 2 pieds 10 pouces (86,36 cm) de hauteur par 6 pieds (182,88 cm) de largeur;
- des images/photos/dessins d'aspects de la vie de travailleurs de lignes;
- avoir la mention FIPOE - Unité des travailleurs de lignes.

Le jury sera composé des membres de la direction de la FIPOE. Ils jugeront de la meilleure proposition, s'il y a lieu. Le gagnant sera dévoilé lors de l'assemblée spéciale des Fêtes des travailleurs de lignes, **le samedi 7 décembre 2019**. La personne gagnante recevra des redevances de droit d'auteur d'une valeur de **500 $** pour l'exposition publique de son œuvre.

Laissez aller votre imagination!

Pour participer à ce concours, vous devez envoyer une proposition **avant le 29 novembre 2019** à Mme Elizabeth Charbonneau, à l'adresse suivante :

elizabeth.charbonneau@fipoe.org

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Par Me Jean-Sébastien Deslauriers, avocat

LES LÉSIONS PROFESSIONNELLES – LES ÉTAPES IMPORTANTES À SUIVRE

Selon les dernières statistiques disponibles découlant de la Commission des normes de l'équité et de la santé et sécurité du travail (CNESST), il y a eu 86 223 accidents de travail en 2017. Il s'agit de 236 accidents par jour. On ajoute également 9 912 maladies professionnelles, pour un total de 96 135 lésions professionnelles. Il s'agit d'une augmentation de 5721 lésions professionnelles par rapport à 2016.

Conséquemment, nous croyons qu'il est important d'informer nos membres sur les réflexes à développer lorsque l'on croit s'être blessé au travail.

L'ACCIDENT DU TRAVAIL

Il est fondamental d'éviter le plus possible les délais. Dans un premier temps, le délai de déclaration à l'employeur. Dans un deuxième temps, le délai de consultation médicale. Dans un troisième temps, le délai de dépôt de la réclamation du travailleur.

Vous devez déclarer l'accident ou la douleur à l'employeur le plus rapidement possible. Remplir un rapport d'accident fait en sorte de laisser une trace de votre accident. Vous pouvez remplir ce rapport d'accident, même si la situation ne vous cause pas d'arrêt de travail et que vous pensez que la douleur va passer avec le temps.

Advenant que cette douleur ne se dissipe pas, vous aurez le rapport d'accident comme preuve contemporaine qu'un événement s'est produit.

Évidemment, nous comprenons que certaines situations peuvent amener une confusion, à savoir si vous devez le déclarer ou non. Il s'agit de déterminer si la gravité de la lésion est suffisante pour être déclarée et ainsi remplir un rapport d'accident. Dans ces circonstances, nous vous invitons à discuter avec votre délégué de chantier ou à contacter votre représentant ou votre bureau régional qui pourra vous guider.

Il est également important de consulter un médecin dès que possible. Plus le délai de consultation est long, plus il devient difficile pour la CNESST de relier le tout à votre travail. Avec cette consultation médicale, le médecin doit indiquer, sur un rapport médical CNESST, un diagnostic clair que vous allez pouvoir remettre à la CNESST et à l'employeur.

En plus du rapport médical, votre médecin peut vous arrêter de travailler totalement ou bien remplir un formulaire d'assignation temporaire[1]. L'assignation temporaire est proposée par l'employeur qui envoie le formulaire à votre médecin traitant. Cette assignation temporaire doit toujours être autorisée par votre médecin traitant. Lorsque vous êtes en assignation temporaire, l'employeur verse le même salaire et les avantages liés à l'emploi, comme si vous n'aviez jamais cessé d'occuper votre emploi.

Pour ouvrir un dossier de façon officielle auprès de la CNESST, vous devez remplir une réclamation du travailleur. Il s'agit d'un formulaire disponible en ligne ou directement au bureau de la CNESST[2]. Si vous envoyez uniquement le rapport d'accident, le rapport médical ou les deux, votre dossier ne sera pas ouvert à la CNESST.

Vous devez donc faire parvenir la réclamation du travailleur pour ouvrir un dossier. Ce formulaire doit être envoyé dans les 6 mois qui suivent l'accident. Pour toutes questions concernant le formulaire de réclamation du travailleur et les différents sujets mentionnés ci-dessus, nous vous invitons à contacter votre délégué de chantier, votre représentant ou votre bureau régional.

LA MALADIE PROFESSIONNELLE

Plusieurs d'entre vous peuvent être victimes d'un autre type de lésion professionnelle, soit la maladie professionnelle. Contrairement à l'accident du travail, la maladie professionnelle se développe sur une longue période de temps et les douleurs vont normalement apparaître de façon progressive.

Les maladies suivantes touchent fréquemment les membres de la FIPOE : les tendinites et déchirures de la coiffe des rotateurs de l'épaule, le tunnel carpien (poignet), l'épicondylite (coude), la surdité et les problèmes pulmonaires reliés à l'amiante (amiantose et cancer).

Les questions de délais dont nous parlions plus tôt pour l'accident du travail s'appliquent de la même façon. Cependant, en plus de la réclamation du travailleur, vous devrez remplir une annexe dans laquelle vous devrez indiquer quelles sont les tâches dans votre travail qui ont contribué au développement de votre maladie. Cette annexe est également disponible en ligne sur le site internet de la CNESST[3].

Dans les cas de maladie professionnelle, nous vous recommandons également de vous procurer votre historique de vos heures travaillées auprès de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Ce document vous permet d'avoir votre nombre d'heures travaillées dans la construction et la liste complète de vos employeurs.

Pour toute question concernant la maladie professionnelle, nous vous invitons à contacter votre délégué de chantier, votre représentant ou votre bureau régional.

LA BASE SALARIALE

Lorsque vous êtes victime d'une lésion professionnelle, la CNESST évalue dès le début du dossier sur quel salaire elle va vous indemniser. La CNESST ne peut pas aller plus bas que le salaire minimum.

La CNESST va évaluer ce que vous avez gagné en salaire durant les 12 mois précédant votre lésion. Par exemple, si vous avez œuvré chez 3 employeurs, la CNESST va additionner ces trois salaires.

Vous pouvez ajouter les montants que vous avez reçus de l'assurance-emploi pour bonifier votre base salariale.

Pour toutes questions concernant les sujets du présent article, n'hésitez pas à contacter votre délégué de chantier, votre représentant ou votre bureau régional.

Liens utiles :

Site de la CNESST
https://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx

Loi sur les accidents du travail et maladies professionnelles
http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/A-3.001

[1] https://www.csst.qc.ca/formulaires/Pages/2001.aspx
[2] https://www.csst.qc.ca/formulaires/Pages/1939.aspx
[3] https://www.csst.qc.ca/formulaires/Pages/2239.aspx

Passez à l'ère numérique et faites votre part pour l'environnement !

Les membres qui désirent ne plus recevoir la copie papier du journal peuvent désormais nous en informer via l'application mobile ou sur le site web de la FIPOE.

Ainsi, nous vous enverrons un lien par courriel dès la mise en ligne des nouveaux journaux. À noter que le dernier numéro paru est toujours disponible directement sur la page d'accueil de notre site internet au **www.fipoe.org**. Un petit geste pour la planète qui réduit aussi les coûts d'impression et d'envoi pour notre Fraternité. Vous n'avez qu'à suivre la procédure suivante pour recevoir la version numérique :

Étapes :

1. Ouvrir l'application mobile ou se rendre sur la zone membre en ligne au https://membres.fipoe.org/index.php;
2. Se connecter dans son compte (le créer si cela n'a jamais été fait);
3. Aller dans la section profil;
4. Cocher la case indiquée pour recevoir uniquement la version numérique du journal.

INSTALLATEURS DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

par Pierre Martel, représentant syndical

Indemnité de repas

Certains membres m'ont fait part de problèmes avec l'article 20.07(3)(a), qui stipule:

> *« Tout salarié qui a effectué deux heures de travail à temps supplémentaire consécutives à sa journée normale de travail, bénéficie d'une demi-heure rémunérée au taux de salaire qui s'applique, pour lui permettre de manger, à la condition que cette période de repas soit suivie d'une période quelconque de travail. Tout salarié qui effectue une journée normale de travail de dix (10) heures bénéficie également d'une demi-heure rémunérée au taux de salaire qui s'applique, pour lui permettre de manger, à la condition que cette période soit suivie d'une période quelconque de travail.*
>
> *Le salarié visé dans le présent sous-paragraphe bénéficie d'une* ***indemnité de repas*** *de 17 $, sauf si l'employeur fournit un repas convenable et par la suite, après quatre autres heures supplémentaires. »*

Comme il est bien expliqué dans le texte, vous avez droit à 30 minutes payées en heures supplémentaires pour votre repas et à une indemnité de 17 $ peu importe si vous avez mangé un sac de croustilles à 1 $ ou un repas de 22 $, le montant sera de 17 $. L'employeur ne peut pas exiger une facture pour la justification de la dépense pour des fins fiscales, car les gouvernements du Canada du Québec considèrent le montant de 17 $ raisonnable.

Vous pouvez consulter le document de l'Agence du revenu du Canada, à l'adresse suivante :

https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/retenues-paie/avantages-allocations/allocations-repas-heures-supplementaires-repas-fournis-pendant-heures-supplementaires.html

GPS

L'utilisation de GPS ou de caméra pour vous suivre en tout temps pourrait constituer du harcèlement et pourrait aller à l'encontre du droit de travailler dans des conditions de travail exemptes de tout harcèlement physique, psychologique et sexuel. Si vous êtes confronté à une situation où votre employeur vous donne une mesure disciplinaire, un avis écrit ou un avis verbal basé sur des données GPS, veuillez nous en aviser le plus tôt possible pour faire respecter vos droits. À titre d'exemple : vitesse trop élevée, avoir freiné trop rapidement, avoir reculé d'un stationnement au lieu de partir de l'avant ou toute autre chose se rapportant au GPS du véhicule. Si l'employeur vous demande de garder le véhicule de la compagnie à votre résidence, l'endroit où vous arrêtez sur le chemin du retour est de nature personnelle. Si vous avez des commentaires de votre employeur à ce sujet, demandez-lui un avis écrit et nous en avertir le plus rapidement possible.

Inondations printanières

J'espère que vous n'avez pas souffert des inondations record du printemps. Si c'est le cas, je suis de tout cœur avec vous et si le découragement se pointe à l'horizon, n'oubliez pas que le service CONSTRUIRE en santé (avantage négocié par votre syndicat) peut vous aider. Ce service est disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine en composant le **1 800 807-2433**. Personne n'est à l'abri de l'épuisement ou d'idées noires. Ne laissez pas les événements incontrôlables prendre le dessus sur votre bonheur.

En terminant, je tiens à vous souhaiter à tous et à toutes de bonnes vacances

La FIPOE

Organe officiel d'information aux membres de la Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FTQ-Construction – FTQ)

Fraternité Inter-Provinciale
des Ouvriers en Électricité
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7
514 385-FIPO (3476)
www.fipoe.org

Arnold Guérin
Directeur général – secrétaire financier

COMITÉ DU JOURNAL
FIPOE – Éditeur
Styve Grenier, responsable
Yan Larivière, président
Louis Roch, secrétaire archiviste
Maxence-René Bélanger, photographe
Mathieu Danieli, photographe
Hugo Laplante, photographe
Stéphane Lavoie, photographe

PERSONNES RESSOURCES
Arnold Guérin
Styve Grenier
Jean Perreault
Pierre Martel
Denis jr Archambault
Jana Terroux

Tirage : 19 000 copies
Impression : Atelier Québécois Offset 1998 inc.
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Toute reproduction totale ou partielle est permise à la condition d'en mentionner la source.

Publication canadienne : 40063044

MEMBRES DÉCÉDÉS

NOM	VILLE	MÉTIER	ÂGE	DATE DU DÉCÈS
ANCTIL, MARCEL	TERREBONNE	ÉLECTRICIEN	75	2019-03-16
BARIBAULT, GASTON	SAINT-RAYMOND	ÉLECTRICIEN	82	2019-02-05
BEAUCHAMP, SERGE	SAINT-JÉRÔME	ÉLECTRICIEN	73	2018-12-26
BERGERON, GILLES	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	69	2019-01-14
BOURGOIN, RICHARD	LAC-DES-ÎLES	ÉLECTRICIEN	82	2019-01-17
CHAMBERLAND, GUY	BAIE-COMEAU	ÉLECTRICIEN	71	2019-01-20
CHAREST, MARC-OLIVIER	SHERBROOKE	ÉLECTRICIEN	28	2018-11-24
CLÉMENT, GILLES	BLAINVILLE	ÉLECTRICIEN	68	2019-05-26
CLOUTIER, ANDRÉ	SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA	ÉLECTRICIEN	70	2018-12-09
CÔTÉ, JEAN-CLAUDE	SAINT-HYACINTHE	ÉLECTRICIEN	79	2019-02-16
CÔTÉ-GIRARD, MAXIME	ALMA	LIGNES	22	2019-01-04
DAIGLE, PIERRE	SHERBROOKE	ÉLECTRICIEN	75	2019-03-06
DARGIS, ROGER	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	79	2018-07-18
DELORME, ROGER	BOUCHERVILLE	ÉLECTRICIEN	73	2018-12-29
DENIS, CARLE	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	47	2019-04-10
DESAUTELS, AUGUSTE	L'ACADIE	ÉLECTRICIEN	83	2019-05-16
DESCHENEAUX, GRÉGOIRE	PIERREVILLE	ÉLECTRICIEN	84	2019-04-26
DESNOYERS, JACQUES	LAVAL	ÉLECTRICIEN	86	2019-04-12
DUCHEMIN, RÉGINALD	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	78	2018-10-24
DUFRESNE, ROSAIRE	QUÉBEC	LIGNES	76	2019-02-04
FEQUIERE, ANDERSON	TERREBONNE	ÉLECTRICIEN	47	2019-01-29
FOURNIER, DENIS	POINTE-AUX-TREMBLES	ALARMES	58	2019-01-20
GAGNÉ, GEORGES	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	78	2018-06-01
GIRARD, MAXIME	SEPT-ÎLES	LIGNES	23	2019-03-02
JODOIN, MARC	SAINT-JÉRÔME	ÉLECTRICIEN	71	2018-11-12
LAMOTHE, DAMIEN	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	91	2018-12-04
LANGEVIN, DENIS	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	83	2019-01-08
LAPORTE, GILLES	BROSSARD	ÉLECTRICIEN	82	2019-04-04
LEFEBVRE, HUGO	SAINT-JOSEPH-DU-LAC	ÉLECTRICIEN	38	2019-03-13
LEMAY, GÉRARD	LACHUTE	ÉLECTRICIEN	85	2019-02-01
LEPAGE, LOUIS-MARIE	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	66	2019-04-14
MAILLET, ANDRÉ	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	77	2018-04-17
MERCIER, PIERRE	SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON	ÉLECTRICIEN	59	2019-05-03
MORENCY, SIMON	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	80	2018-12-11
MORISSETTE, SERGE	SAINT-HONORÉ-DE-CHICOUTIMI	ÉLECTRICIEN	76	2018-10-02
NADEAU, CLAUDE	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	69	2018-11-19
NICHOLS, PIERRE	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	49	2018-11-24
PAQUET, LIONEL	CARIGNAN	ÉLECTRICIEN	76	2019-01-31
PERRON, JACQUES	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	69	2018-10-10
PERRON, RÉJEAN	SHERBROOKE	ÉLECTRICIEN	73	2018-10-29
RIENDEAU, CONSTANT	SAINT-HYACINTHE	ÉLECTRICIEN	72	2019-04-26
RIOPELLE, CLAUDE	MONTRÉAL-NORD	ÉLECTRICIEN	80	2019-04-13
RIOUX, PATRICE	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	ÉLECTRICIEN	70	2018-11-08
ROUETTE, JEAN	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	67	2019-03-24
ROY, ÉDOUARD	DRUMMONDVILLE	ÉLECTRICIEN	90	2019-03-22
RUEL, MARTIN	SAINT-HUBERT	ÉLECTRICIEN	39	2018-12-08
SICARD, LUCIEN	DAVELUYVILLE	LIGNES	77	2018-09-24
ST-LAURENT, WELLY	SHERBROOKE	ÉLECTRICIEN	89	2018-12-10
ST-ONGE, JOACHIM	MALIOTENAM	ÉLECTRICIEN	33	2018-12-12
TOUSSAINT, CARMEL	MASCOUCHE	ÉLECTRICIEN	79	2018-10-17
TREMBLAY, GUY	CHIBOUGAMAU	ÉLECTRICIEN	83	2018-12-08
TREMBLAY, LAURENT	PORT-CARTIER	ÉLECTRICIEN	70	2019-05-19
TRUCHON, BERNARD	POINTE-AUX-OUTARDES	ÉLECTRICIEN	63	2019-04-11
VAILLANCOURT, RAYNALD	SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX	ÉLECTRICIEN	83	2018-09-30
VAUDRY, ROBERT	SAINT-JÉRÔME	ÉLECTRICIEN	81	2019-01-06
VERVILLE, JEAN	YAMASKA-EST	ÉLECTRICIEN	76	2019-04-25

SECTEURS INDUSTRIEL ET MAINTENANCE

Personnes ressources des secteurs industriel et maintenance:

Denis Jr Archambault, représentant syndical
Yves Cloutier, représentant syndical
Dave Larocque, représentant syndical
Pierre Martel, représentant syndical
Danielle Desnoyers, secrétaire
Nathalie Gagnon, secrétaire

Selon les derniers rapports de cotisations syndicales des unités d'accréditation, le secteur industriel compte 192 membres, répartis dans 6 unités d'accréditation.

Nous détenons également 4 accréditations dans le secteur « maintenance/ service d'entretien » totalisant 30 salariés.

NÉGOCIATIONS À VENIR EN 2019

Unité	Ville	
Descimco inc.	Québec	5e convention
Wolseley Canada inc.	Sherbrooke	18e convention

Comité des aînés
Les Pionniers

Le comité des Aînés de la FIPOE vous invite à son déjeuner amical tous les troisièmes mercredis du mois.

Venez rencontrer votre comité et vos confrères au restaurant L'EGGSQUIS situé au 324, rue St-Charles, à Sainte-Thérèse (sortie #23 de l'autoroute 15 Nord).

Procurez-vous la carte des aînés FIPOE/FADOQ dès aujourd'hui!

LES AVANTAGES SE COMPTENT PAR CENTAINES :
Ex. : Assurances Intact : 15 % • Vidéotron : 5 $/mois
Et plein d'autres rabais partout au Québec, avec votre carte du comité des aînés FIPOE/FADOQ.

Cotisation annuelle = 25 $

Comité des aînés
Les Pionniers

Contactez-nous pour plus d'information
514 385-3476
michelwanda@hotmail.com
www.facebook.com/m.chevalier50plus

Remplissez le formulaire ci-dessous et faites-le parvenir à la FIPOE au 10200, boul. du Golf, Anjou (H1J 2Y7), à l'attention de Mme Chantal Renaud

Type d'adhésion	☐ Nouvelle adhésion ☐ Renouvellement ☐ Adhésion conjointe (20 $ de plus, remplir formulaire séparé s.v.p.)		
Nom		**Prénom**	
Adresse			
Ville		**Code postal**	
Téléphone			
Date de naissance			
Numéro d'assurance sociale			

La FIPOE voyage

Participez à notre chronique La FIPOE voyage!

Si vous voyagez pendant les vacances, n'oubliez pas votre journal de la FIPOE et envoyez vos clichés à comite.journal@fipoe.org accompagnés de votre nom, de votre région et du lieu visité.

Nous avons hâte de savoir jusqu'où vous nous ferez voyager!

Le confrère Serge Charette portait fièrement nos couleurs dans le désert du Merzouga, au Maroc.

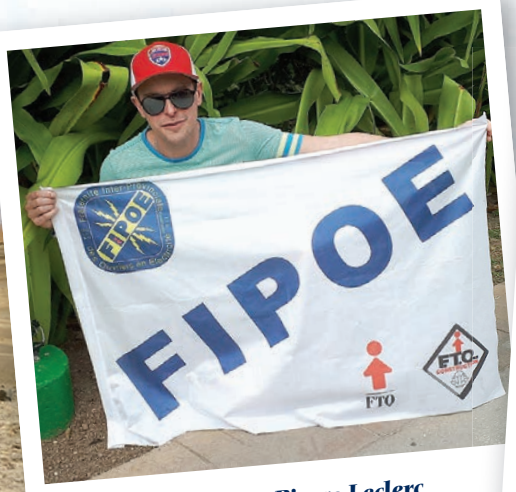

Le confrère Pierre Leclerc nous a fait voyager à Cayo Santa Maria, Cuba.

La consœur Chantal Renaud et son conjoint Yves, au sommet de la montagne de Machu Picchu, au Pérou.

Le confrère Yan Larivière se la coule douce en feuilletant notre journal à Punta Cana, en République dominicaine.

Le confrère Dominic Nadeau, à Cancun, au Mexique.

Granby

Chantiers en marche

Chantier : FMV - pavillon 626.
Entrepreneur : PP Deslandes.
Contremaître: Benoit Montfils.

Chantier : Usine de filtration Saint-Hyacinthe.
Entrepreneur : ELECSO.
Contremaître : Ivan Paquette.

Chantier : Meunerie Trivia.
Entrepreneur : Le Groupe Gufort.
Contremaître : Denis Frappier.
Délégué : Marc-André Hélie.

Chantier : Saputo Saint-Hyacinthe.
Entrepreneur : Réal Bessette électrique.
Contremaître : Jonathan Rainville.

ACTIVITÉS

Party des Fêtes

Plusieurs confrères se sont réunis afin de célébrer le début des vacances des Fêtes.

Granby

Politique de reconnaissance

Félicitations à tous les confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage!

Denis Bernier

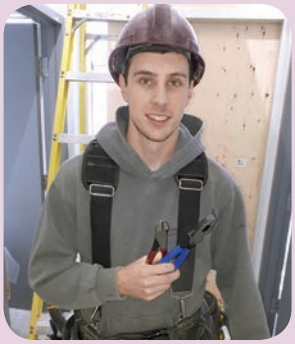

Francis Marcotte

Vincent Drouin

Patrice Fortin

Emmanuel Tougas

Nicolas Gagnon

Forrest Quilliams

Jacob Lamontagne

Samuel Kenyon-Valois

Antoine Thibodeau

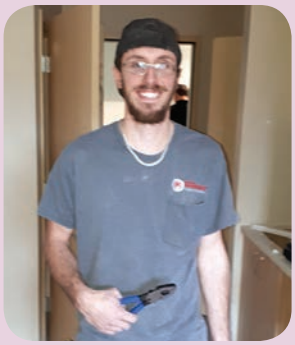

Olivier Gingras

Jonathan Lavergne Legris

Olivier Maire

Maxime Léveillé

Guillaume Deschênes

Granby

Politique de reconnaissance

Michel Fontaine

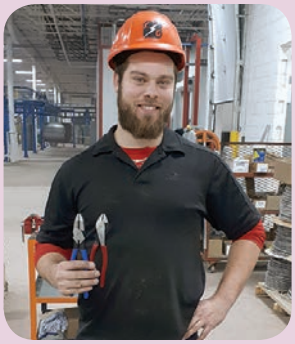
Simon Borduas

Marc-Antoine Béliveau

Steve Sanscartier

Samuel Demers

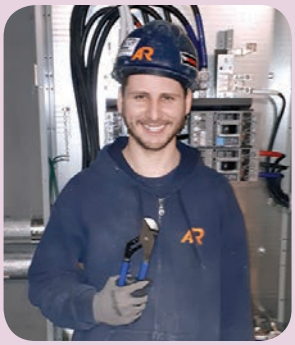
Frédéric Payette

Nicolas Lasnier

Maxime Papineau

Francis Benoit et Alex Duval

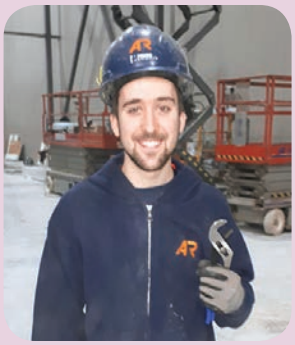
Maxime Bélisle

Étienne Charron

Benjamin Bolduc Brassier

Karl Rochon

Jonathan Legris

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci au confrère Robert Laramée, pour ses 35 années de fidélité à notre Fraternité.

Mauricie/BoisFrancs

Chantiers en marche

Chantier : CHSLD. Entrepreneur : BMD électrique.
Contremaître : Carl Giguère.
Surintendant : Serge Bolduc.
Représentant : Gaston Boisvert.

Chantier : CHSLD.
Entrepreneur : Hamel & Hamel.
Contremaître : Daniel jr Comtois.
Représentant : Gaston Boisvert.

Chantier : Poste de Nicolet.
Entrepreneur : Arno électrique ltée.
Contremaître : Alex Garceau.
Représentant : Gaston Boisvert.

Chantier : Poste de Nicolet.
Entrepreneur : Construction St-Arnaud.
Contremaître : Richard Hagan.
Représentant : Gaston Boisvert.

Chantier : Résidence pour retraités Château Bellevue. Entrepreneur : Marc Cossette.
Contremaître : René Bellerive.
Représentant : Gaston Boisvert.

Activités

Dépouillement d'arbre de Noël

Souper des Fêtes

Cabane à sucre

Mauricie/BoisFrancs

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci à tous les confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté à la Fraternité.

Bruno Plourde

Claude Hardy

François Fortin

Georges Bernier

Gilles Hébert

Jean-Paul Martineau

Louis Bédard

Raymond Nourry

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour le passage de leur examen de compagnon!

Éric Levasseur

Francis Provencher

Nelson Arcand Laliberté

Félicitations aux confrères et consœurs suivant(e)s pour leur changement de période d'apprentissage!

Pascal Dupuis Guinard

Gabriel Lord Chouinard

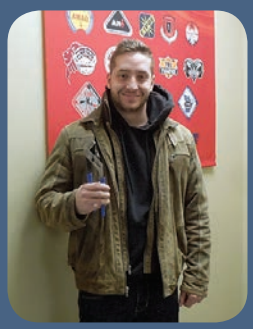

James Comeau

Jean-Francys Tremblay

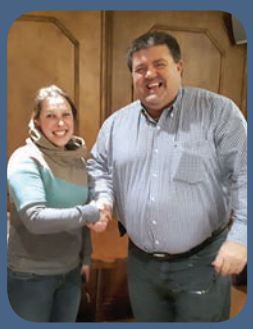

Claudia Paris

Mauricie/BoisFrancs

Suite de la page 18

Martin Le Moine

Mathieu Dumoulin

Maxime Bélanger

Keven Pilon

Dave Perron

Louis-Philippe Bernard

Yannick Goulet-Brousseau

Martin Bérubé

Raphaël Lefebvre Bougie

Nord-Ouest québécois

Formation professionnelle

Cours SIMDUT

Chantiers en marche

Les confrères Pierre Leclerc, Jonathan Aubé et Hugues Bertholet, au chantier de l'aérogare de Rouyn.

Chantier : Usine RYAM - site Témiscamingue.
Entrepreneur : RCC électrique.
Délégué : Mario Tremblay.
Surintendant : Gilles Bérubé.

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Bravo et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de fidélité à la FIPOE.

Jean-Rock Vézina

Luc Baril

Simon Drolet

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage!

André Boucher

José Anibal Sierra

Marc-Antoine Routhier

Québec Chantiers en marche

Chantier : Centre Service Montmorency. Entrepreneur : Pierre Boily électrique inc. Ouvrier(e)s : Nicolas Desrosiers, Pierre-Antoine Marceau et Rafaelle Maltais.

Chantier : Quartier résidentiel, à Donnacona. Entrepreneur : Les entreprises A. Massicotte électrique inc. Travailleurs : Yanick Desjardins et Félix Langlois.

Le contremaître Maxime Simoneau et son équipe (Ernest Boutin inc.) partagent un dîner de Noël.

Chantier : Les Jardins De Vérone, à Québec. Entrepreneur : Gestion Louis Renaud inc. Contremaître : Jonathan Goulet. Travailleur : Jean-Claude Fiset. Représentant : Dave Larocque.

Chantier : Complexe Aquatique multifonctionnel, à Lévis. Entrepreneur : Régulvar inc. Contremaître : Stéphane Gaudreault. Travailleurs : Alain Vézina et Jean-Simon Laberge.

Chantier : École Sainte-Hélène, à Lévis. Entrepreneur : Michel Labrecque entrepreneur électricien. Contremaître : Nicolas Leblanc et son équipe. Représentant : Dave Larocque.

Chantier : Centre Hospitalier de l'Université Laval (CHUL), à Ste- Foy. Entrepreneur : Électricité Michel Labrecque. Le confrère contremaître Martin Laflamme et son équipe. Représentant : Dave Larocque.

Chantier : Ubisoft. Entrepreneur : Les Services LED électrique inc. Le confrère contremaître Philippe Beaulieu et son équipe. Représentant : Dave Larocque.

Chantier commercial. Entrepreneur : René Samson inc. Travailleur : Guillaume Gaudreault.

Chantier : Centre de distribution Simons de Québec. Entrepreneur : Revenco inc. Le confrère contremaître Luc Malenfant et son équipe. Représentant : Dave Larocque

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Remise de la montre fidélité FIPOE au confrère Orens Giguère, par les confrères Denis Lapointe et Alain Huot. Bravo et merci!

Québec ACTIVITÉS

Party de Noël

Des collègues de travail à l'emploi de Revenco inc.

Équipe d'électriciens à l'emploi de Marcel Pagé électricien inc.

Groupe de travailleurs à l'emploi de AC électricité inc.

Assermentation des nouveaux membres

Bienvenue aux confrères Antoine Villeneuve, Alexis Lavoie et Daniel Rousseau.

Bienvenue au confrère Alexandre Larocque.

Assermentation du comité exécutif de l'unité de Québec. Le confrère représentant Dave Larocque, Éric Simoneau et Richard Latulippe officiers, Luc Garneau président, Jean-Philippe Brasseur secrétaire trésorier, Julien Guy officier, Jean-François Lamarre secrétaire archiviste, Vincent Baux vice-président et le confrère représentant Alain Huot.

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage

Le confrère Jimmy Bélanger, compagnon, en présence du contremaître Charles Campagna, de l'entreprise Ernest Boutin inc.

Le confrère Samuel Bouchard, compagnon, en présence du contremaître Charles Campagna, de l'entreprise Ernest Boutin inc.

Le confrère Maxime Côté, compagnon, reçoit une paire de pinces d'électricien du confrère Steve Cimon, représentant de la région de l'Estrie.

Keven Chabot

Carl Perreault et Dave Boily

David Bolduc et Pascal Arcand

Outaouais Chantiers en marche

Électriciens à l'emploi d'Innovelec inc. sur le chantier Le District. Contremaître : Charles White.

Les confrères Jonathan Sauriol, Marc-André Lussier et Alexandre Lapointe à l'emploi de Guy Lafleur électricien et fils inc.

Les confrères Raphael Drolet, Benjamin Tessier, Paul St-Amour, Jimmy Major et Christian Marchand à l'emploi de Lignec inc., sur le chantier Centrale Buckingham – Boralex.

Les confrères Serge Lasalle, Gilles Brouillette, William Richer, Vincent Poulin et le confrère Luc Jean-Brisson (à l'arrière), ils sont à l'emploi de Séguin Morris, à la centrale Hull 1.

Les confrères Jocelyn Giroux et Patrick Beaudoin à l'emploi de Seguin Morris à l'usine d'épuration des eaux, à Gatineau.

Le confrère Daniel Bédard, sur le chantier l'Initial, pour Innovelec inc.

Le confrère Daniel Lebel, à l'emploi de Routhier électricien inc., sur le chantier du Centre sportif, à Cantley.

Le confrère Mathieu Lecavalier, à l'emploi d'Innovelec inc., sur un chantier commercial à Gatineau.

Le confrère Martin Pilon pour BG Thauvette, sur un chantier résidentiel, à Chelsea.

Les confrères Steven Cross, Pascal Charrette et Simon Bourgeois de BG Thauvette, sur un chantier résidentiel du boul. Maloney, à Gatineau.

Les confrères Stéphane et Martin Cyr, à l'emploi des Entreprises électriques Denis Lucas inc.

Les confrères Stéphane Séguin et Mathieu Gauthier, contremaîtres pour Drycore électrique, au projet Zibi, à Gatineau.

Outaouais ACTIVITÉS

Dépouillement d'arbre de Noël

Le dépouillement d'arbre de Noël s'est tenu le 2 décembre 2018, à l'association récréative de Templeton. Une cinquantaine d'enfants ont reçu de très jolis cadeaux du père et de la mère Noël. Un gros merci au confrère Daniel Leclerc et son équipe, pour cette merveilleuse journée.

Le petit Loïc Lamoureux, en compagnie des personnages et des bénévoles qui font de cette journée une réussite.

Petits et grands étaient très intéressés par le spectacle de magie.

Tournoi amical de hockey

Le tournoi de hockey a eu lieu le 6 avril dernier, au Sportium de Val-des-Monts. Plusieurs équipes se sont affrontées et ce fut un succès. Merci au confrère Francis Maltais et Yves Cloutier, les responsables du tournoi.

L'équipe Antirouille Uni

L'équipe Auger Express

L'équipe FIPOE 1

L'équipe FIPOE 2

L'équipe 2 Watts

L'équipe Gens bons

Et voici l'équipe gagnante : Les Gens Bons en compagnie des confrères Francis Maltais, responsable du tournoi et Yves Cloutier, représentant syndical de la région de l'Outaouais.

La mise au jeu officielle a été effectuée par le confrère Paul St-Amour. Les joueurs sont les confrères Francis Maltais et Daniel Leclerc.

Party de Noël

Francis Maltais

Martin Beaudoin

Léo Desnoyers

Daniel Leclerc

Le confrère Paul St-Amour en compagnie de sa conjointe, Martine Boileau.

Outaouais

Formation

Formation de secourisme en milieu de travail, suivie par des confrères de la FIPOE.

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté à la FIPOE.

Henri Guimond

Marc Guindon

Normand Bergeron

Sylvain Boudreault

Pierre Hélie

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage

Maxime Dunnigan

Maxime Moran

Maxime Séguin

Michael Dubeau

Michel Fortin

Nicholas Dagenais

Rock Desormeaux

Francis Legault

Anthony Camire

Antoine Lauzon

Dominic Robert

Frédérik Lajeunesse

Jonathan Lamoureux

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Chantiers en marche

Le confrère Nelson Fournier, de la compagnie Les Électriciens Desjardins, au chantier du Pavillon Polyvalent de Rimouski.

Les confrères Gilles Dubé et Hugo Pelletier des Entreprises électriques Alain Pelletier inc., pour l'éclairage de rues, dans la ville de Rivière-du-Loup.

Le confrère Martin Lachance, de la compagnie Électro (1983) inc., effectuant des travaux résidentiels dans la ville de Rimouski.

Les travailleurs de la compagnie Construction de l'Avenir, au chantier du nouvel hôtel Quality Inn, au carrefour giratoire de Mont-Joli, à l'est de Rimouski.

Les confrères Samuel Tremblay et Alexandre Saucier, sur le chantier de l'usine d'épuration des eaux de la ville de Matane, pour les Entreprises d'électricité J.M.N. inc.

Les confrères Mario Dupuis, Brandon Castonguay, Jean-François Lepage et Jérémie Lepage, pour la compagnie Electropage, au chantier de l'Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts.

Toujours sur le chantier de l'Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts, le confrère Christian Rousseau, de la compagnie Régulvar inc.

Sur le chantier du palais de justice à Rimouski, les confrères Alexandre Côté, Gabriel Lavoie et Dany Chamberland, de la compagnie Claude Miville inc.

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté à la FIPOE.

Réal Marquis

Mario Lelièvre

Henry Grenier

Jean-Pierre Lamarre

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Chantiers en marche

Les confrères Pier-Luc Lepage et David Paradis, de la compagnie CPS électriciens inc., sur un chantier résidentiel, à Rimouski.

Le confrère Simon Bossé, de chez Régulvar inc., au chantier du bâtiment de l'Office municipal d'habitation de Rimouski.

Les travailleurs de la compagnie Anctil électrique inc, au chantier de l'Office municipal d'habitation de Rimouski.

Sur le chantier du Marché Blais de Pabos, les travailleurs du Groupe Ohmega.

Les confrères André Bolduc et Daniel Boucher, sur un chantier de 25 logements à Notre-Dame-du-Lac, pour la compagnie Les électriciens Desjardins.

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage.

Alex Labrie

Fréderic Pitre

Mathieu Morin

Sébastien Anctil

Nicolas Rioux

Pierre-Alexandre Gagné

Estrie

Chantiers en marche

Chantier : Nouveaux bureaux de la FIPOE. Entrepreneur : S.M.O. électrique. Contremaître : Max Zaccabri. Représentant : Steve Cimon.

Chantier : Usine d'épuration des eaux, à Asbestos. Entrepreneur : Régulvar. Travailleurs : Samuel Veilleux, Étienne Labrosse et Maxime Rodrigue. Représentant : Steve Cimon.

ACTIVITÉS

Journée cabane à sucre

Merci à tous les confrères et consœurs qui ont participé à cette belle activité accompagnés de leur famille.

Estrie

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de fidélité à la FIPOE

Jean Veilleux

Réjean Godbout

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage

Simon Moquin

Sébastien Boutet

Alexandre Lemire Lachance

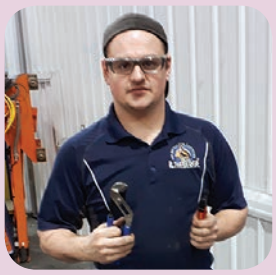

Anthony Tremblay

Marc-Antoine Grégoire

Julien Zaccabri

Samuel Beaudry-Tremblay

Charles Lebel

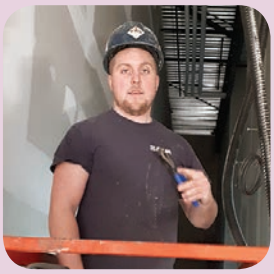

Charles Poulin

Jéremie Bertrand

Vincent Houde

Félix Lapointe Stewart

Nicolas Dugal

Sébastien Grenier

Michael Audet

Samuel Veilleux

Samuel Gaulin

Jocelyn Laliberté

Joshua Moulton

Benjamin Thibault

Saguenay/Lac-Saint-Jean Chantiers en marche

Électriciens de la compagnie Sirois électrique, au chantier du CHSLD de Chibougamau. Contremaître : Jean-Pier Tremblay.

Chantier : Caserne des pompiers d'Alsace. Entrepreneur : Valmo électrique. Félicitations au confrère Maxim Chouinard (changement de période d'apprentissage), bien entouré de ses confrères de travail.

Les confrères Jean-Claude et Alexandre Boivin, père et fils, œuvrant sur le chantier Vaudreuil V22, à Arvida, pour la compagnie Black & McDonald.

Groupe d'électriciens de la compagnie Black & McDonald, sur le chantier Rio Tinto Alcan, à Jonquière. Quart de travail de jour.

Groupe d'électriciens de la compagnie Black & McDonald, sur le chantier Rio Tinto Alcan, à Jonquière. Quart de travail de soir.

ACTIVITÉS

Billard amical

Quelques participants de l'activité 5 à 7 / billard, au Dooly's de Chicoutimi.

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de fidélité à la FIPOE

Jean-Claude Boivin

Martin Gagné

Saguenay/Lac-Saint-Jean

Party des Fêtes

Le confrère Denis Levasseur, président du Comité social et sportif, avec sa conjointe.

Le confrère Dominic Robillard, membre du Comité social et sportif, avec sa conjointe.

Le confrère Julien Hébert, accompagné de sa conjointe.

Le confrère Dany Gauthier, membre du Comité exécutif, avec sa conjointe.

Le confrère Sébastien Girard Vallée, avec sa conjointe.

Le confrère Étienne Gauthier, membre du Comité exécutif, avec sa conjointe

Le confrère Roger Valcourt, représentant syndical, accompagné de sa conjointe France.

Le confrère Carol Pedneault, membre du Comité exécutif et du Club social et sportif, avec sa conjointe.

Défi Têtes Rasées pour la fondation LEUCAN

Grâce au courage du confrère Raphaël Tremblay et à la générosité de nos travailleurs sur le chantier Rio Tinto Alcan à Jonquière, de la famille et des amis, nous avons amassé 2083 $ pour le défi Têtes rasées au profit de LEUCAN. Merci à Raphaël d'avoir mis sa tête à prix et aux généreux donateurs.

Saguenay/Lac-Saint-Jean

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage

Jonathan Vanasse

Mathieu Grenon

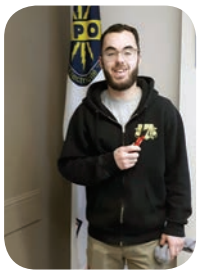

Alex Tremblay

Jean-Sébastien Gagnon

Remise d'une montre fidélité au confrère Claude Gagnon, de pinces à tuyau au confrère Yoan Tremblay et de pinces coupantes au confrère Raphaël Tremblay.

Antoine Boily

Dominique Boily

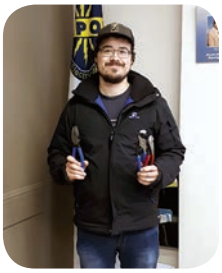

Michael Sirois

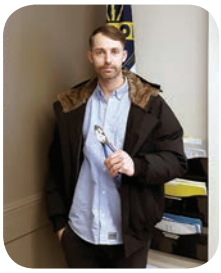

Samuel Fortin

Robert Hudon

Jean Gagnon (et son fils, peut-être un futur électricien!)

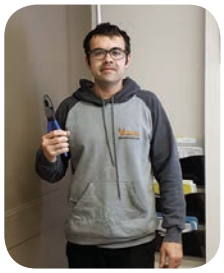

Jean-Philippe Girard

Montréal

Chantiers en marche

Chantier : Nouveau pont Champlain

En haut des tours, environ 500 pieds 😱.
Photo de gauche : François Arseneault et Jocelyn « Bedo » Serurrier.
Photo de droite : les confrères Vincent Julien et Gabriel Côté.
Délégué : Dave Wilson. Représentant : Bruno Barrette.

Le confrère Michel Latulippe (contremaître).

La consœur Eugénie Bérubé et le confrère Benoit Barrette (délégué).

Chantier : Circuit Gilles Villeneuve (Paddocks)

Entrepreneur : Dawcolectric. Contremaître général : Francis Aubin.
Contremaîtres : Alain Bernard, Guy Pratt, Stéphane Leduc et Luc Chainey.
Représentant : Bruno Barrette.

Entrepreneur : Dawcolectric. Équipe de travail.

Montréal Chantiers en marche

Chantier : Université de Montréal - Pavillon des sciences

Entrepreneur : Groupe SGM.
Contremaître : Mathieu Allie Marchand.
Représentant : Bruno Barrette.

Chantier : Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Contremaître : Glenn Nellis.
Chargé de projet : Éric St-Germain.
Entrepreneur : La Cie électrique Britton ltée.
Représentant : Simon Gagnon.
Travailleurs(euses) : Glenn Nellis, Alexandre Leblanc, Vincent Auclair, Karine Brouillette, Thierry Boucher, Mikael Provost, David Fournelle, Jonathan Dagenais, Jonathan Scattone, Tyler Ward, Richard Bercier, Noël Gomez-Diaz, Jasmin Duval, Jonathan Vaillancourt, Angelo Spataro, Jordan Ouimet, Gabriel Beauchemin, Yannick Tétreault, Martin Bergeron et Éric St-Germain.

Chantier : Métro Berri-UQUAM

Entrepreneur : Valko électrique inc.
Travailleurs : Éric Defayette, Grégory Dumont, Serge Ménard, Francis Hébert et Sylvain Larochelle.
Représentant: Simon Gagnon.

Chantier : STM - garage d'Youville

Entrepreneur : Neolect.
Délégué : Camille Arsenault.
Représentant : Simon Gagnon.
Supervision : Yannick Lapierre (surintendant), Jennifer Pelletier (contremaître), Steve Clément et François Lebrun.

Entrepreneur : Gilles Leduc entrepreneur électricien. Travailleurs : Mathieu Chevalier (contremaître), Jonathan Deslauriers-Gougeon, James Levert, Frédéric Gobeil et Marc-André Durocher-Jourdain.
Représentant : Simon Gagnon.

Chantier commercial, rue Sainte-Catherine Ouest

Entrepreneur : Le Groupe Parmo.
Contremaître : Éric Cournoyer.
Travailleurs : Dylan Lavigne et Adrien Gervais.
Représentant : Simon Gagnon.

Chantier : Université Concordia

Entrepreneur : Reko.
Travailleurs : Marc-André Caron, Nam-Thien Khuu, Alejandro Bermon, Stéphane Brunet, Alexandre Lebreux, Carl Gaudreault, Maxime Boisvert et Elkin Babon.
Représentant : Simon Gagnon.

Chantier : La raffinerie Suncor Entrepreneur : Black & McDonald

Travailleurs du « shut-down » du 38-39, équipe de soir. Délégué du soir : Denis Elieff.

Projet Alliance. Équipe de jour.
Délégué de jour : Mathieu Huard.

Montréal Chantiers en marche

Chantier : Habitation Trigone Sainte-Thérèse. Entrepreneur : J. Paquette électrique. Contremaître : Julien Vincelette. Représentant : Éric Fabre.

Chantier : Usine Lallemand Mirabel. Entrepreneur : Gérald Paquette électrique. Surintendant : Patrick Marineau. Contremaîtres : Sébastien Desgagné et Charles Martineau. Représentant : Éric Fabre.

Chantier : Val-Martin. Entrepreneur : Vachon électrique. Contremaître : Alexandre Guertin. Représentant : Éric Fabre.

Chantier : RTFT Sorel. Entrepreneur : Conrad Lavoie électrique. Délégué : Charles-André Bergeron. Contremaître : Sylvain Plante. Représentant : Yves Beaupré.

Support des électriciens du chantier RTFT Sorel au local 711 dans le conflit du chantier IKEA, à Beauharnois. Entrepreneurs : Conrad Lavoie électrique / ELECSO.

Chantier : Poste Duvernay. Entrepreneur : Hydro-Québec - unité construction. Contremaître : Marc Plusquellec. Représentant : Éric Fabre.

Chantier : Pratt & Whitney

Entrepreneur : Gastier. Délégué : Marion Gamelin. Surintendant : Gaétan Messier. Contremaître : Jonathan Plante.

Entrepreneur : Gastier. Délégué : Marion Gamelin. Surintendant : Gaétan Messier. Contremaître : Sylvain Gauthier.

Chantier : INRS Armand-Frappier. Entrepreneur : Pichette électrique. Contremaître : Andrew Ghosen. Représentant : Éric Fabre.

Chantier : IKEA - Beauharnois

Entrepreneur : C. Frappier électrique inc. Surintendant : Jean-Sébastien Salut. Contremaître : Steven Bélanger. Délégué : Gilles Pageau. Représentant : Hugo Quevillon.

Entrepreneur : C. Frappier électrique inc. Contremaître : Roger Champagne. Représentant : Hugo Quevillon. Quart de soir.

Montréal

BRUNCH COMITÉ OBJECTIF MIEUX-ÊTRE FIPOE MONTRÉAL

Le Comité Objectif Mieux-Être tient à remercier tous les membres et les bénévoles qui ont participé à cette activité. C'est grâce à vous si ce beau buffet annuel est de plus en plus populaire!

Journée des intermédiaires

Voici quelques intermédiaires membres de la FIPOE, qui étaient présents à la journée du réseau intermédiaires en avril dernier.

OBJECTIF MIEUX-ÊTRE

FIPOE

Le numéro de téléphone pour joindre le Comité Objectif Mieux-Être est dorénavant le 1 855 957-7033. N'hésitez pas à les appeler en tout temps, ou écrivez-leur en toute confidentialité, à l'adresse suivante : ome.fipoe.mtl@gmail.com

Le Comité Objectif Mieux-Être, c'est un réseau d'intermédiaires qui vise à promouvoir et à mettre en lumière, les services offerts pour nous aider à lutter contre les difficultés face :

- Au deuil
- Au stress
- À l'état dépressif
- Aux problèmes de couple
- Aux adolescents en crise
- Aux dépendances de toute sorte (alcool, drogue, jeu, etc.)

Pour plus d'information n'hésitez pas à les contacter. Vous pouvez également consulter leur dépliant ici : **http://www.fipoe.org/club/club-social-et-de-mieux-etre/**

Montréal ACTIVITÉS

Dépouillement d'arbre de Noël

La petite famille du confrère Stéphane Bérubé.

Ce clown n'a vraiment pas le vertige!

Quelle belle journée! Recevoir un cadeau, se faire maquiller et en plus, rencontrer le vrai père Noël!

Tous les jeunes étaient très attentifs au spectacle.

Les confrères Benoit Secours, directeur provincial - Montréal et Mathieu Huard, président du comité sportif et social FIPOE Montréal, remettent l'un des nombreux paniers-cadeaux à une heureuse participante.

Merci au comité organisateur et à tous les bénévoles!

Laurentides/Lanaudière ACTIVITÉS

Dépouillement d'arbre de Noël

Encore une fois cette année, le dépouillement du club social et sportif FIPOE Laurentides/Lanaudière a su combler le cœur des jeunes et moins jeunes avec des activités comme le maquillage, le bricolage et plusieurs jeux, sans oublier la visite du père Noël. Merci encore aux bénévoles ainsi qu'aux membres du comité. À l'année prochaine!

Sorel ACTIVITÉS

Dépouillement d'arbre de Noël

Merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles pour leur participation à cette belle journée. Les enfants étaient très heureux de tous les beaux cadeaux reçus.

Le père Noël donne un cadeau au fils du confrère Dominic Robillard.

Le père Noël donne un cadeau à la petite-fille du confrère Réal Beaucage.

Le confrère Yves Beaupré, représentant syndical, entre le confrère Yanick Charbonneau et le père Noël!

Les enfants réclament le père Noël!

Merci aux confrères Yanick Charbonneau, Réal Beaucage, Christophe Albors, Yves Beaupré et Frédéric Lincourt pour leur implication.

Le confrère Réal Beaucage en compagnie de sa conjointe et de son fils Olivier.

Le confrère Réal Beaucage surveille les enfants.

Le confrère Yanick Charbonneau et le père Noël remettent un cadeau à son neveu.

Le confrère Yanick Charbonneau, en pleine conversation avec le père Noël!

Le père Noël dit « au revoir » aux enfants et à l'année prochaine!

Formation syndicale

Plusieurs membres de la FIPOE qui siègent sur divers comités ont suivi le cours de procédure d'assemblée syndicale, au mois de mars dernier.

Montréal ACTIVITÉS

Journée amicale de billard

Trois confrères très heureux d'être au tournoi : Yves « Gus » Gendron, Yvan « Tibi » Trottier et Luc Bergeron.

Plusieurs prix de présence ont été remis. Bravo aux gagnants!

Félicitations aux gagnants du tournoi!

Les confrères Olivier Bourque et Michaël Lebrasseur, en train de prendre le nom des participants.

Deux confrères très heureux de se voir en ce samedi après-midi : Julien et Patrice Turgeon.

Plusieurs confrères heureux de fraterniser à l'occasion de ce beau tournoi!

De très beaux cadeaux étaient offerts aux participants du tournoi. Merci aux commanditaires!

Merci à tous les participants ainsi qu'aux nombreux bénévoles d'avoir fait de ce tournoi un succès. À l'an prochain!

Assermentations des nouveaux membres lors de l'assemblée mensuelle

Journée internationale de la femme

Le confrère Benjamin Otis, en compagnie de consœurs, à qui la FIPOE a remis une épinglette à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année.

Valleyfield ACTIVITÉS

Tournoi amical de billard

Groupe de participants au tournoi de billard.

Quelques membres en mode « réchauffement », avant le tournoi.

Les confrères Luc Bastien et André Allard du club social et sportif FIPOE Laurentides/Lanaudière.

Le confrère Bruno-Pierre Desaulniers, en pleine action.

Le confrère André Allard, concentré sur son tir.

Le confrère André Miljour, prêt à commencer la partie.

Les confrères Yan Larivière et André jr Quevillon, membres de l'Exécutif de Montréal, se sont joints à nous pour cette activité.

Félicitations à nos deux finalistes : les confrères Michel Hébert et Denis Bérubé.

Quelques gagnants de prix de présence.

Montres fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté envers la FIPOE

André Bastien

Eugenio Rosauri

James-A. Wielechowicz

André « Ti-Guédé » Deblois

Le confrère Benjamin Otis, avec plusieurs confrères qui ont reçu leur montre fidélité 35 ans FIPOE lors de l'assemblée mensuelle.

Laurentides/Lanaudière ACTIVITÉS

Cabane à sucre des clubs sociaux et sportifs FIPOE Montréal et Laurentides/Lanaudière

Suite au grand succès de l'activité l'an passé, les activités de cabane à sucre des Comités sociaux et sportifs de Montréal et de Laurentides/Lanaudière ont encore une fois joint leurs forces cette année, et ce fut toute une réussite! Tous les enfants présents ont reçu des beaux cadeaux et plusieurs prix de présence ont été remportés. Merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles. En espérant vous revoir l'an prochain!

Les confrères Hugo Laplante, Bruno Barrette, Nicolas Neveu et Anthony Argento, accompagnés d'autres confrères.

La famille du confrère Benoit Prévost.

La tablée des frères Barrette et des confrères Éric Fabre et Hugo Laplante.

La tablée des confrères Brandon Sykes, Nicolas Neveu et Anthony Argento.

La tablée du confrère Patrick Bernard.

La tablée du confrère Yvan Trottier.

Les confrères Hugo Laplante et Maxence-René Bélanger, officiers du comité du journal de la FIPOE.

Les enfants ont reçu plusieurs beaux prix.

Merci aux comités organisateurs pour leur travail et leur participation à cette belle activité. À l'an prochain!

Salon MCEE

MCEE
MÉCANEX/CLIMATEX/EXPOLECTRIQ/ÉCLAIRAGE

La FIPOE a participé encore une fois au salon MCEE au mois d'avril dernier, à la Place Bonaventure de Montréal. Ce salon commercial se tient aux deux ans, et il s'agit d'un rendez-vous incontournable pour toute personne œuvrant de près ou de loin en mécanique du bâtiment, en électricité ou en éclairage. De nombreuses cohortes de jeunes visitent ce salon. Les confrères Garry Conway et Dave Wilson étaient au kiosque de la FIPOE pour rencontrer les participants, donner de l'information ainsi que certains objets promotionnels.

Cabane à sucre

Le confrère Bruno-Pierre Desaulniers et sa conjointe, avec leur bébé. Félicitations à vous deux!

Des membres et leur famille, très enjoués!

D'autres membres présents à l'activité.

La tablée des confrères Denis Bergeron (président du Comité Objectif Mieux-Être), Pierre Côté et Mathieu Danieli.

Des membres et leur famille, bien heureux d'être présents.

Plusieurs cadeaux ont été remis aux tout-petits.

Encore plus cadeaux pour les enfants.

Nos deux animateurs de la journée, les confrères Éric Miljour et Marco Derepentigny.

On voit bien la joie dans leur sourire.

Des prix de présence fournis par le Comité Objectif Mieux-Être de la FIPOE.

D'autres heureux gagnants de prix de présence.

Le confrère Pierre « P.C. » Côté et les enfants se sont bien régalés avec la tire d'érable sur la neige.

Tournoi de pêche sur glace de la FTQ-Construction

Quatre fiers pêcheurs : les confrères François Desjarlais, Hugo Laplante, Dany Lacasse et Yan Larivière.

Beaucoup de lignes et de participants lors de ce beau tournoi!

Les confrères Styve Grenier (président provincial), Hugo Laplante et Denis Bergeron (président du Comité Objectif Mieux-Être), se réchauffent dans une des cabanes de la FIPOE.

Les confrères Hugo Laplante et Jean-Pierre Lévesque, heureux de participer à cette belle journée de pêche!

Des confrères très contents d'être là, même sous la tempête.

Le confrère Julien Lapointe, du Fonds de solidarité FTQ, ainsi que les confrères Luc Bergeron, Yves « Gus » Gendron et Hugo Laplante (RL pour le Fonds), étaient également des nôtres à l'occasion de cette belle activité.

Toute l'équipe du Club social et sportif de Lanaudière était très fière d'être présente au tournoi.

Une belle gang d'électriciens qui attend pour manger des bonnes grillades.

UN PLACEMENT DE 1 000 $

au Fonds de solidarité FTQ pour seulement **329 $*** par année

REVENU IMPOSABLE ENTRE 47 631 $ ET 87 575 $**

EMPLOYÉ

1 000 $

CRÉDIT 30 %***	+	DÉDUCTION REER 37,1 %**
300 $		371 $

ÉCONOMIE TOTALE D'IMPÔT	671 $

DÉBOURSÉ NET 1 000 $ - 671 $	329 $

Un investissement de 1 000 $ dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ pour un déboursé net de 329 $* par année.

FONDS de solidarité FTQ

FIPOE

1 800 567-FONDs (3663)
fondsftq.com

* Pour 48 périodes de paie, le déboursé net de l'employé est de 6,85 $ par paie.

** Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale. Notez que les tranches de revenu imposable ainsi que les taux d'imposition utilisés sont établis selon les règles fiscales en vigueur au 1er janvier 2019.

*** Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds de solidarité FTQ sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral. Ils sont limités à 1 500 $ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 $.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

MISES À JOUR DISPONIBLES POUR VOS TRAVAILLEURS

MISEZ SUR DES TRAVAILLEURS COMPÉTENTS AVEC NOS ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT ADAPTÉES À VOS BESOINS !

FIERS ET COMPÉTENTS .COM

FORMATION
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION

FIPOE
Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7
514 385-FIPO (3476) www.fipoe.org

Publication canadienne : 40063044

Notre Gagnant 2017
M. Raymond Therien

Notre Gagnant 2018
M. Giovanni Storelli

Programme d'assurance brillant et exclusif

Demandez-nous une soumission et vous pourriez gagner un

Certificat Voyage de 2 000 $

Contactez-nous sans tarder !

Vous pouvez nous joindre au :
1 866 557-9001

Les membres FIPOE déjà clients sont automatiquement éligibles au tirage.

LA TURQUOISE
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET SERVICES FINANCIERS